Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

Vol de matériel informatique

La Direction des systèmes d'information a détecté des disparitions de matériel informatique. Une plainte pénale a été déposée. Un collaborateur a été licencié.

Dans le cadre des projets de reprise en main de la gestion des inventaires, faisant suite à la réinternalisation de l'exploitation informatique et à la mise en route d'une unité de sécurité des systèmes d'information, la DSI a détecté des disparitions de matériel informatique. Elle a déposé une plainte pénale. Un collaborateur du service a été licencié. La gestion plus rigoureuse du matériel, qui a permis d'identifier le cas, sera encore renforcée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 septembre 2010

Compte tenu de l'enquête de police en cours, il ne peut être donné aucun renseignement complémentaire.